



MUNICIPALITÉ DE
ST-MARTIN

**AUX PARENTS DES
ENFANTS FRÉQUENTANT LA
NURSERIE-CRÈCHE-UAPE
DE MONT-NOBLE ET DE ST-MARTIN**

FRÉQUENTATION 2021 - 2022

Madame, Monsieur,

En raison de l'augmentation toujours croissante du nombre de demandes au sein de notre structure, nous vous demandons de confirmer la fréquentation de votre/vos enfant/s pour la prochaine année scolaire. Nous vous rappelons que le formulaire « contrat de fréquentation » est en tout temps disponible sur www.mont-noble.ch ou www.saint-martin.ch.

Ce document confirmera officiellement la présence de votre enfant et lui **garantira une place** pour la rentrée à venir.

Délai pour les inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022 :

Vendredi 30 avril 2021

Le formulaire « contrat de fréquentation » rempli et signé doit être adressé aux administrations communales concernées par mail ou par courrier postal.

Je m'associe à l'ensemble de mes collègues pour vous remercier chaleureusement de votre collaboration tout au long de cette année.

Avec mes cordiales salutations.

**Pour la
Nursérie-Crèche-UAPE**

LAETITIA PERREN
Directrice

Nax, avril 2021

